

SEANCE ordinaire du 29 août 2025 à 19 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 9 Convocation du 19/08/2025

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : M. Loïc GARNIER = pouvoir à M. Patrice LARONZE
M. Dominique RAVALT = pouvoir à M. Patrick JURY
M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Gérard DURAND
M. Aimé MAIERON, excusé

Absents : Mme Marion ALEXANDRE

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

Délibération n° 033 2025

Remplacement de lampadaires vétustes Lotissement des Hauts Champs

Nous avons reçu une proposition du SYDESL nous permettant de remplacer 5 lampadaires vétustes dans le Lotissement des Hauts Champs.

L'aide accordée par le SYDESL est de 70 % du montant éligible HT, la participation résiduelle pour notre Commune s'élèverait à environ 2 150,00 €.

Il y aurait lieu de délibérer pour valider les travaux et la participation financière de notre Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis favorable à la validation de ces travaux et donne son accord pour la participation financière.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

